Emergence d'un Projet

- Documents fournis au porteur de Projet: Kit de demande de labellisation comprenant :
  - Procédure de labellisation (P001)
  - Demande de Labellisation (F001)
  - Exemplaire vierge de la Convention de labellisation (F002)
  - Trame du diaporama synthétique diffusable (F003)
  - Bulletin d'adhésion du Pôle (F004)

Demande de Labellisation du porteur de projet adressée à l'un des fédérateurs

- Documents fournis par le porteur de projets
  - La Demande de Labellisation reçue du porteur de projet selon F001
  - Diaporama synthétique diffusable selon F003
  - Dossier détaillé tel que déposé aux financeurs ou à déposer aux financeurs selon les critères retenus dans la demande de labellisation.

Eligibilité

- sur la base des critères d'éligibilité décrits dans la procédure P 001, le fédérateur contact du porteur de projet établit la Fiche d'éligibilité selon la trame F 005

non →

Réorientation du porteur vers

- un fédérateur pour améliorer l'adéquation Projet / Thématique de ViaMéca
- Un autre pôle plus en adéquation avec la ou les thématiques du Projet

Oui ↓

Evaluation

- une fois l'éligibilité obtenue, le projet est soumis à l'expertise d'un des Fédérateurs du Pôle. Celui-ci établit : la Fiche d'évaluation selon F 006.
- Cette Fiche est ensuite soumise au référent thématique qui validera ou infirmera cette évaluation lors d'un rapport oral dans le cadre d'une réunion plénière de la Commission de Sélection de Projet.

négative →

Réorientation du porteur vers un fédérateur pour

- améliorer l'adéquation critères d'évaluation / Projet
- Chercher un pôle en adéquation avec la ou les thématiques du Projet permettant une co-labellisation
- Travailler à une réingénierie de Projet (meilleure adéquation Projet / Appel à projet)

positive ↓

Labellisation

- A l'issue de l'évaluation positive obtenue lors de la réunion de Commission de Sélection de projet, Une fiche de labellisation selon F 007 est établie
- Convention de labellisation pré remplie selon F002
- Lettre de Labellisation remplie selon F008

Le Porteur est-il adhérent ?

non →

Relance adhésion du porteur

oui ↓

Envoi des documents suivants:

Fiche de labellisation selon F 007 est établie
Convention de labellisation pré remplie selon F002
Lettre de Labellisation remplie selon F008


Ce document est la propriété du pôle de compétitivité ViaMéca.
Les informations qu'il contient ne peuvent être utilisées, reproduites ou communiquées sans son accord préalable écrit